

Les gens de Lucerne déclarent encore une fois qu'ils ne céderaient pas devant un décret fédéral, parce que les matières religieuses ne sont pas du domaine de la diète, mais, encore une fois aussi, la question de moralité et de tranquillité publique."

Ne dirait-on pas qu'entre le *Siclé* et le *Constitutionnel*, il y a assaut de haine et d'imputations absurdes contre ces religieux que tant de calomnies ne rendent que plus respectables et plus chers à tous les catholiques ?

*Ami de la Religion.*

#### ESPAGNE.

—Suivant le *Catholico*, les brefs adressés de Rome au chapitre de Tolède relativement à la nomination de juges et d'examineurs synodaux, ont été retenus par l'autorité civile, bien qu'ils ne portassent aucune atteinte aux prérogatives d'Isabelle. Cette mesure est éminemment nuisible aux prêtres qui devaient être examinés, aux paroisses que l'on prive de pasteurs, et au gouvernement lui-même, pour qui son hostilité envers Rome ne peut hâter les résultats qu'il poursuit depuis si long temps.

Ce n'est pas, du reste, le seul fait qui s'élève contre lui à propos de l'Église. Le clergé demeure toujours en butte à une misère profonde. En Andalousie, dans la Vieille-Castille et dans la Galice, des prêtres sont réduits à mendier pour vivre ; quelques-uns sont traqués afin de payer un impôt aux produits duquel ils n'ont point participé depuis vingt-cinq ou trente mois. En certains endroits, les autorités ont eu recours à la friponnerie pour se mettre en règle ; on a fait dire aux ecclésiastiques qu'ils pouvaient envoyer leurs quittances et qu'on allait les payer : ce qu'ils firent, car ils croyaient à la bonne foi des administrateurs ; on refusa—ensuite de s'acquiescer envers eux, prétendant qu'ils demandaient deux fois. Comment qualifier de pareils moyens ?

D'un autre côté, malgré la loi relative à la dévolution des biens de clergé, des ventes ont encore eu lieu en plusieurs localités ; à Cordoue, l'on vient de démolir le couvent et l'église des religieuses du St. Esprit, pour en faire une place ; le couvent de Notre-Dame-des-Neiges, pour y substituer une école, et celui des religieuses de Saint-Martin, pour en faire une promenade.

*Journal des Villes et des campagnes.*

### NOUVELLES POLITIQUES

#### CANADA.

—Les médecins du gouverneur-général nous annoncent un heureux changement dans la santé de Son Excellence. Le dernier bulletin dit que lord Metcalfe a pu tous les jours faire un tour de voiture de plusieurs heures.

*Minerve.*

#### FRANCE.

—Voici que le *Globe*, entraîné par un vertige inexplicable, embouche la trompette pour glorifier la politique extérieure du gouvernement de juillet :

“L'abaissement de la France depuis quinze ans est, dit-il, une calomnie nouvelle ajoutée à toutes les calomnies que les ennemis de nos institutions cherchent à préparer dans le gouvernement. La France, depuis quinze ans, au lieu d'être abaissée, a été élevée. Elle a vu son influence s'étendre, se consolider en Europe, et jamais sa situation n'a été ni meilleure, ni plus forte ni plus honorable.”

Qui le croirait à voir tout ce qui se passe, à recueillir tous les témoignages qui accusent cette politique d'abaissement continu, comme l'a qualifiée M. Villemain ? Que de faiblesses sont révélées chaque jour, qui devraient rendre plus circonspects les champions du système ! Malgré son excessive anglomanie, M. Thiers ne l'a-t-il pas accusé lui-même ? Il a dit, le 22 janvier 1842, à la chambre des députés :

“Ce gouvernement que j'aime, ce gouvernement auquel je suis dévoué, aura la honte ineffaçable, si l'on ne prend pas une grande résolution, d'être venu au monde pour amoindrir la France.

“Pauvre France ! jadis si grande et si prospère, dans quel état de misère, d'avilissement t'ont plongée les hommes de l'abaissement continu ! Il semble que tu sois aujourd'hui l'unique domaine de l'égoïsme ambitieux et du charlatanisme insolent, qui se montre si peu soucieux de ta dignité et de ta gloire. Mais que leur importent tes intérêts ?

Dans une autre circonstance, M. Thiers disait à M. Guizot : “Vous avez deshonoré la France !” Et M. Guizot lui répondait : “Vous, vous l'avez ruinée.” Ils avaient raison tous deux ; entre leurs mains, sous leur direction, quoi que dise le *Globe*, jamais la situation de la France n'a été plus fâcheuse, moins forte, moins honorable. *Journal des Villes et des Camp.*

#### SUISSE.

*Lucerne.*—Le capitaine Ulmi, qui, après avoir joué un rôle assez marquant dans l'expédition des corps francs, était détenu à la maison de correction de Lucerne, vient de s'en échapper ; un citoyen de Lucerne, soupçonné d'avoir favorisé cette évasion, a été arrêté.

*Univers.*

#### ESPAGNE.

—Le journal l'*Espagnol* a publié, sur l'entrevue de Pampelune, un article qui a donné l'éveil à toute la presse de Madrid.

L'*Espagnol* prétend que deux questions principales ont été agitées entre la famille royale d'Espagne et les princes français : le mariage de la reine Isabelle et celui de l'Infante, sa sœur. Sur le premier point, toute décision aurait été ajournée comme prématurée ; mais le mariage de l'Infante avec le duc de Montpensier serait définitivement arrêté.

*Univers.*

#### ÉTATS-UNIS.

—On lit dans une correspondance éditoriale du *Courrier des Etats-Unis* :

—Il nous est arrivé d'Afrique une nouvelle grave et douloureuse. Pendant de l'époque du Radaman, espèce de carême des Arabes pendant lequel la guerre sainte est réputée la plus agréable à Dieu, Abd-el-Kader est parvenu à fanatiser les Beni Snassen et autres tribus indépendantes de l'empire du Maroc ; il est rentré à leur tête dans la province éloignée de l'Algérie désignée sous le nom de Tell, dont il a rallié, par la terreur, sous ses drapeaux, les tribus qui nous étaient soumises et qui n'ont pu résister à son invasion ; puis il a inauguré sa réapparition par un acte de trahison dont les annales à foi punique offrent seules l'exemple. Un chef indigène, Mouleï Cheikh, a été l'instrument de cet acte d'odieuse perfidie, dont près de 450 de nos soldats ont été les victimes. Ce chef, devenu notre allié, et qui, par son hypocrite dévouement, avait su nous inspirer toute confiance, se présenta, le 21 septembre, au camp de Djemâa-Ghazaout, et implora le secours du colonel de Montagnac contre Abd-el-Kader qui dit-il devait venir en personne à la tête, de 200 hommes seulement, pour enlever un douar voisin. Les détails paraissent si précis, que le colonel Montagnac n'hésita pas à accorder la protection demandée par des alliés. Il partit avec 450 hommes, dont 60 hussards, et se laissa guider par le chef arabe, qui le conduisit dans un défilé où l'attendait Abd-el-Kader à la tête de forces vingt fois plus grandes et embusquées derrière des rochers et dans des ravins. 440 de nos soldats ont péri dans cette embuscade, après des prodiges de valeur, dont les journaux vous donneront les détails, et après avoir soutenu pendant deux jours un siège héroïque, dans une mesure où ils étaient sans eau et sans vivres. 10 hommes seulement dont un seul hussard, sont parvenus à regagner le camp, et 4 de ces soldats sont morts des suites de leurs blessures. Pas un officier, pas un sous-officier n'a échappé, et le colonel Montagnac a été tué un des premiers.

La nouvelle de cette odieux guet-à-pens a soulevé un cri de vengeance dans toute la France, et ce cri a trouvé de l'écho dans le cœur du roi et de nos ministres.

On lit dans le *Messenger* :

“Le conseil des ministres a été réuni ce matin à Saint-Cloud. Le roi a ordonné que six régiments d'infanterie et deux régiment de cavalerie seraient embarqués et transportés sur-le-champ en Algérie, dans la province d'Oran, où M. le maréchal duc d'Isly va recevoir l'ordre de retourner immédiatement.

*Courrier des Etats-Unis.*

### ESCLAVAGE DE MADEMOISELLE BOURK,

DANS LE ROYAUME D'ALGER.

Le comte de Bourk, officier irlandais, au service d'Espagne, ayant été nommé ambassadeur extraordinaire de cette cour à celle de Suède, son épouse, qui résidait en France avec sa famille, se détermina à la rejoindre à Madrid. Elle demanda à cet effet, et obtint un passe-partout pour s'y rendre avec toute sa famille. — A Montpellier, on la dissuada de faire son voyage par terre, au travers des armées de France et d'Espagne. La crainte des troupes, jointe à la commodité du transport, lui fit écouter ce qu'on lui représentait, que, sans s'exposer à tant de périls et de frais, le plus court était de s'embarquer à Cette, d'où elle pouvait en vingt-quatre heures, se rendre à Barcelonne. Elle prit ce parti d'autant plus aisément qu'elle avait déjà fait plusieurs voyages sur mer. Son passe-partout ayant été changé, elle se rendit à Cette : elle y trouva plusieurs barques françaises mais, comme elles avaient leurs cargaisons pour d'autres endroits que l'Espagne, elle fut contrainte de nolisier une tartane génoise qu'elle trouva prête à mettre à la voile pour Barcelonne.

Madame de Bourk s'embarqua avec son fils, âgé de huit ans ; sa fille, âgée de neuf ans et dix mois ; l'abbé de Bourk, une gouvernante pour ses enfants, trois femmes de chambre, un maître-d'hôtel et d'autres domestiques, forment en tout une suite de onze personnes. Elle embarqua aussi une partie de ses meubles et plusieurs effets précieux.

La tartane mit à la voile le 22 octobre 1719. Le 25 du même mois, à la pointe du jour, un corsaire d'Alger, de quatorze canons parut à deux lieues environ au large de la tartane, qui était à la vue des côtes de Palamos. Le capitaine, pour s'en rendre maître, détacha sa chaloupe avec vingt Turcs armés. Ceux-ci, en abordant tirèrent sept à huit coups de fusil sans blesser personne, parce que tout l'équipage s'était mis ventre à bas, ou s'était caché. Les Turcs montèrent sur la tartane, le sabre à la main : l'un d'eux en donna deux ou trois coups à un des domestiques de madame de Bourk ; ils allèrent ensuite à la chambre de poupe, où était cette dame, y posèrent quatre sentinelles ; puis ils conduisirent la tartane au vaisseau corsaire.

Etant arrivés au vaisseau corsaire, ils y firent passer tout l'équipage génois, qui fut aussitôt mis à la chaîne. Le capitaine passa en suite sur la tartane, et se présenta à la chambre de madame de Bourk ; il lui demanda qui elle était, de quelle nation, d'où elle venait et où elle allait ? Elle répondit qu'elle était Française, et venait de France pour passer en Espagne. Il voulut voir son passe-partout, qu'elle lui présenta en le tenant dans ses mains, dans la crainte que ces bar-